

Enseignement supérieur

Denise Mekam'ne échange avec les responsables d'établissements privés

Christian KOUIGA

Libreville/Gabon

La rencontre d'hier a été marquée par la remise des fiches de renseignements. Les réponses au questionnaire permettront à la ministre d'Etat en charge de l'Enseignement supérieur, d'avoir une meilleure lisibilité sur le fonctionnement des écoles privées de cet ordre d'enseignement au Gabon.

EU égard à la faible couverture de l'offre de formation et de recherche et son profond déséquilibre dans notre pays, et considérant la nécessité d'un meilleur encadrement des étudiants dans leur parcours universitaire et professionnel, l'Etat gabonais avait signé un partenariat "gagnant-gagnant" avec un certain nombre d'établissements privés d'enseignement supérieur. Plusieurs années après, comment marche ce partenariat ? Les critères et les normes sont-ils toujours respectés ? Autant de questions sans réponses, au regard de l'opacité qui entoure la gestion



La ministre d'Etat, Denise Mekam'ne (micro) échangeant avec les chefs d'établissements privés de l'enseignement supérieur.

de ce secteur, du fait de la présence de promoteurs véreux.

C'est pour justement avoir une meilleure lisibilité du fonctionnement de cet ordre privé d'enseignement supérieur, partenaire de l'Etat, que la ministre d'Etat, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation des cadres, Denise Mekam'ne Taty a échangé, hier, avec les chefs d'établissements supérieurs privés. A cette occasion, des fiches de renseignements ont été distribuées aux uns et aux autres pour

donner plus de détails sur leur identité respective. L'objectif, à travers des réponses qui seront apportées, est d'aider le membre du gouvernement à avoir une idée exacte des réalités de ce pan de l'enseignement dans notre pays. C'est en tout cas la première partie, apprend-on, d'une série de contrôles que le gouvernement, via le ministère de l'Enseignement supérieur, entend mener afin de mettre à la lumière du jour les dessous les manigances et autres manquements d'un enseignement supérieur de plus en plus décrié, au

regard de l'opacité qui entoure la gestion au sein de ces grandes écoles. La majorité, pour faire face à l'aide de l'Etat qui tarde parfois à venir, multiplierait désormais des actes d'ingéniosité et d'intelligence à la recherche des canaux détournés pour renflouer leurs caisses sur le dos des étudiants et de leurs parents. Toute chose que la ministre dénonce. Estimant que la révision à la hausse des coûts et l'ouverture de nouvelles filières passent avant tout par l'obtention du quitus de la tutelle. Les promoteurs des écoles

supérieures sont tenus de collaborer, afin que soit menés à bien les contrôles en marche, qui consistent à vérifier si toutes les écoles supérieures existantes ont été créées et/ou fonctionnent selon les normes établies.

Sur ce point, Mme Mekam'ne a rappelé que l'enseignement supérieur est encadré par un arsenal juridique, qu'il faut absolument respecter pour éviter "quelques petits soucis".

Pour ce qui est de l'enseignement public, la Cour des comptes a été saisie pour que soit mise en place une structure de contrôle. Après cet inventaire, qui permettra d'extirper le bon grain de l'ivraie, et de dresser un bilan du partenariat Etat gabonais-Enseignement privé supérieur, un rapport sera soumis au Premier ministre, chef du gouvernement, Emmanuel Issosé Ngondet.

Les responsables des écoles privées d'enseignement supérieur n'ont pas manqué de souligner aussi les difficultés qu'ils rencontrent dans le fonctionnement de leurs établissements.

Ici et ailleurs

•Epidémie de fièvre de la Vallée du Rift
32 morts depuis fin août !

Au moins trente-deux personnes sont mortes des suites d'une épidémie de la fièvre de la Vallée du Rift (FVR), qui sévit depuis fin août dans la région de Tahoua, dans l'ouest du Niger, a annoncé hier le ministère nigérien de la Santé. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la (FVR) est une maladie virale touchant principalement les animaux mais aussi susceptible de contaminer l'homme et pouvant provoquer une pathologie sévère.

•Santé
Vers une pilule anti-paludisme ?

Une pilule expérimentale, pouvant rester dans l'estomac plusieurs semaines pour diffuser graduellement un médicament, devrait permettre de surmonter la difficulté de prendre un traitement quotidiennement et potentiellement éliminer des maladies comme le paludisme, selon une publication américaine paraissant mercredi dernier.

•Education
Corée du Sud : silence on compose !

Bureaux fermés, avions cloués au sol, chantiers suspendus... La Corée du Sud s'est efforcée hier de